



Communauté d'Agglomération de
l'Etampois Sud-Essonne

CONCESSION DE SERVICE PUBLIC
AVENANT N° 1

A - Identification du concédant

Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne
76 Rue Saint Jacques
91550 ETAMPES

SIRET : 200 017 846 000 52

B - Identification du concessionnaire

SUEZ EAU France SAS
Tour CB21
16 Place de l'Iris
92040 PARIS LA DÉFENSE Cedex

SIRET : 410 034 607 03064

C - Objet de la concession

- **Objet de la concession** : « *Concession du service public d'assainissement* »
- **Date de la notification de la concession** : 21 décembre 2022.
- **Date de commencement de la concession** : 1^{er} janvier 2023.
- **Durée d'exécution de la concession** : 90 mois.
- **Montant initial de la concession** :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 1 701 636,00 €
 - Montant de la TVA : 340 327,20 €
 - Montant TTC : 2 041 963,20 €

D - Objet de l'avenant

Conformément à l'article 11 du contrat et à l'article R 3135-8 du code la commande publique le contrat de concession est modifié.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

1) *Modification de l'article 60.1 du contrat de concession « Liaison avec le service d'eau potable »*

Est ajoutée la clause suivante :

Concernant la commune de Guillerval

Le concessionnaire s'engage à assurer la facturation de l'assainissement.

2) *Ajout de prestations*

Le présent avenant a pour effet d'intégrer les prestations suivantes :

- Intégration de la base de données de facturation, incluant les mises à jour ;
- Facturation et recouvrement de la redevance d'assainissement collectif des abonnés.

Ces prestations sont à la charge du concessionnaire, et seront réglées sur présentation de factures à la CAESE au concessionnaire.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant de la concession :

Non **Oui**

Montant de l'avenant :

- Intégration de la base, incluant les mises à jour sur la durée du contrat : 3500 € HT
- Facturation et recouvrement de la redevance assainissement collectif des abonnés : 7,5 € HT par facture.

Soit sur la durée du contrat

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 30 500,00 €
- Montant de la TVA : 6 100,00 €
- Montant TTC : 36 600 €

Nouveau montant de la concession

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 1 732 136,00 €
- Montant de la TVA : 346 427,20 €
- Montant TTC : 2 078 563,20 €
- Pourcentage d'écart introduit par l'avenant : 1,79 %

E - Signature du concessionnaire

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

A : Etampes, le

Signature
Le Président

Johann MITTELHAUSSER

G - Notification de l'avenant au concessionnaire

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le concessionnaire.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le concessionnaire.)